



La **G**AZETTE

Bogis-Bossey

Informations municipales et régionales - page 1

Edito



Chères et chers grenouilles,

La commune de Bogis-Bossey sera à l'honneur du prochain Alphabet des Communes Vaudoises qui est publié dans la FAO du 24 mai 2022. A cette occasion, je souhaite partager avec vous les quelques mots qui concluent cet article :

«Les autorités communales sont très attachées à la qualité de vie environnementale et

sociale des habitants de leur Commune. Nous visons clairement une amélioration tant sociale pour le bien-être de tous que pour une meilleure approche écologique. Une étude très avancée nous permettra si tout se développe au mieux, de bénéficier d'un nouveau lieu de rendez-vous à disposition pour tous au centre du village.

La Municipalité suivie de son Conseil Communal a pris des mesures depuis plusieurs années pour diminuer la pollu-

tion lumineuse dans le village. L'effet y est très positif; un lampadaire sur deux a été éteint et ceux restants ont une diminution d'intensité dans le courant de la nuit. Parallèlement une charte des jardins a été mise en place et chaque citoyen peut y participer à son gré en suivant un cahier des charges sans chimiques et en laissant faire la nature tout en la gérant. Nous avons également pris des mesures de préservations de la biodiversité au sein de nos

forêts du Jura en créant des îlots de sénescence et en sélectionnant de multiples arbres habitats. Pour terminer souhaitons que l'harmonie que chacun peut ressentir à Bogis-Bossey puisse se poursuivre encore longtemps et que notre communauté villageoise mobilise ses forces pour demeurer un village à dimension humaine.»

Jean Widmer,
Syndic de Bogis-Bossey

Une Grenouille au Grand Conseil

La Municipalité félicite Marion Wahlen, habitante de la commune, conseillère communale et députée qui vient d'être réélue, en tête de sa liste PLR du District de Nyon, pour une seconde législature au Grand Conseil Vaudois.

Cette jeune femme active de 37 ans porte plusieurs casquettes en plus de son implication politique: vigneronne, assistante en soin, gérante d'immeuble et maman.

Par sa réélection, elle souhaite continuer de défendre les intérêts de l'économie agricole et viticole, trouver un juste équilibre ville-campagne, valoriser les circuits courts, mettre en valeur les apprentissages ou encore apporter ses idées sur la thématique familiale.

Nous ne pouvons que l'encourager à poursuivre des projets et porter ses idées tant au niveau communal que cantonal.

SGA

Arrivé/départ au Contrôle des habitants

Une nouvelle collaboratrice est arrivée au contrôle des habitants depuis le 1^{er} avril. Il s'agit de Mme Catherine Faupel, qui remplace Mme Sylvie Emanuel qui prend sa retraite.

rience au service des habitants de Bogis-Bossey.» nous fait savoir Catherine Faupel.

Elle occupe également cette fonction à Coinsins, à temps partiel. Sa bonne connaissance de plusieurs langues étrangères lui permettra d'accueillir au mieux les nouveaux habitants de notre commune.

La Municipalité remercie chaleureusement Mme Emanuel pour ces années de collaboration et lui souhaite une bonne continuation dans ses activités. Elle souhaite également la bienvenue à Catherien Faupel.

«Employée de commerce de formation, j'ai travaillé plusieurs années dans le secteur privé avant d'arriver un peu par hasard dans le secteur public. Cela fait 10 ans que je pratique ce beau métier qui est très enrichissant. Je me réjouis de mettre mon expé-

Les horaires du contrôle des habitants ont été modifiés comme suit :

les mardis de 08h00 à 12h00 et les jeudis de 08h00 à 12h00 et de 17h00 à 19h00.

Projet Le Levant pour un nouveau cœur de village

L'objectif de la Municipalité est de créer un cœur de village convivial pour toutes et tous. Cet objectif peut être atteint en développant raisonnablement l'habitat, en favorisant les rencontres par la construction d'une salle villageoise et par le développement d'un espace vert, en mettant en valeur le patrimoine emblématique de notre village par la rénovation de la Maison de Commune et en gérant le stationnement. Ce développement devra se réaliser en maintenant des finances saines.

Comme indiqué dans la Gazette distribuée en automne 2021, la Municipalité a man-

La prochaine étape sera de mettre le changement d'affectation de la parcelle à l'enquête. L'enquête publique est prévue pour être lancée au plus tard le 1^{er} juin 2022 pour une durée de 30 jours. La période exacte de début et de fin d'enquête publique sera largement diffusée aux habitants et le dossier sera accessible à toutes et tous pour consultation et commentaires.

La Municipalité prévoit également une séance d'information pour les habitants de la Commune après l'été. Le mois de septembre semble approprié pour ce rendez-vous.



daté une société spécialisée pour effectuer une étude de mobilité et de bruit dans le centre du village. Cette étude intègre l'impact qu'aurait la réalisation du projet. Elle montre que, bien qu'une évolution perceptible de la mobilité et du bruit serait observée avec la réalisation du projet, les valeurs pour ces paramètres resteraient largement inférieures aux limites légales autorisées.

La Municipalité a informé le Conseil Communal de manière détaillée à propos du projet Le Levant lors de sa séance du 23 mars 2022. Un long et très utile débat a ensuite permis d'échanger de nombreuses informations et commentaires ainsi que de clarifier certains aspects liés au projet.

Nous continuerons évidemment à informer les habitants de la Commune à propos de l'évolution de ce projet ! MM

Projet Patinoire de Terre Sainte - Et maintenant?

Le permis de construire ayant été obtenu en 2021, le Comité de Pilotage à repris et mis à jour le projet. Un certain nombre d'éléments ont été incorporés dans la planification tels que des optimisations techniques, des subventions plus importantes, la mise à jour du budget et de l'investissement financier. Le coût par habitant de Terre Sainte pour couvrir les frais d'exploitation de l'infrastructure sera maintenu sous la limite approuvée lors

Rappel de règlements en vue des beaux jours

INSTALLATION DE PISCINE

5 m³.

L'installation d'une piscine enterrée ou hors sol, fixe ou démontable est soumise à permis de construire ceci indépendamment du volume du bassin.

Les piscines non couvertes et autres bassins extérieurs peuvent être dispensés d'enquête publique par la municipalité, pour autant que ces objets ne portent pas atteinte à des intérêts dignes de protection, en particulier ceux des voisins.

Pour les piscines autoportantes, aucune demande d'autorisation si moins de

PETITS TRAVAUX DE CONSTRUCTION

Pour rappel, l'article 103, chiffre 1, de la loi vaudoise sur l'aménagement du territoire et les constructions du 4 décembre 1985 (LATC) prévoit qu'aucun travail de construction ou de démolition, en surface ou en sous-sol, modifiant de façon sensible la configuration, l'apparence ou l'affectation d'un terrain ou d'un bâtiment, ne peut être exécuté avant d'avoir été autorisé par la municipalité. JMG

Décisions des derniers Conseils communaux

CONSEIL DU 15 DÉCEMBRE 2021 :

Préavis n° 06/21 concernant la fixation du plafond en matière d'endettement pour la législature 2021-2026

accepté

Préavis n° 07/21 concernant le Règlement sur le Service de Défense contre l'Incendie et de Secours de Terre Sainte

accepté

CONSEIL DU 23 MARS 2022 :

Préavis n° 08/22 concernant le Règlement concernant les émoluments administratifs et les contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et des constructions

accepté

Préavis n°09/22 concernant le Règlement communal sur le tarif des émoluments du contrôle des habitants

accepté

du démarrage du projet.

habitants de Terre Sainte

Nous prévoyons le début des travaux durant l'été 2022 et une mise en service pour la rentrée 2024-2025. Nous nous réjouissons que les

puissent ainsi profiter à l'avenir d'une magnifique piscine-patinoire et de son espace restauration ! MM

«L'Horizon local» - Réouverture de l'épicerie

L'épicerie est enfin réouverte depuis le 9 mai !



Les nouveaux gérants de l'épicerie sont deux jeunes agriculteurs du village qu'on ne

présente plus, Richard Bourguignon (Ferme L'Ecoissiau) et Yonel Widmer (Domaine Belle Ferme).

Sous le nom de « L'Horizon local », l'esprit de cette nouvelle épicerie est de faire découvrir et de proposer aux habitants des produits issus principalement du terroir soit avec fruits et légumes, viande, vins, huiles, céréales, yaourts, fromages, lait, œufs, etc. provenant de leurs domaines et d'autres producteurs de la région.

Nous retrouvons bien évidemment les produits de première nécessité que l'on a dans toute épicerie et l'agence

postale est conservée comme auparavant.

Pour les adeptes des pauses café, un petit coin a été aménagé pour vous y accueillir.

Toute l'équipe de l'Horizon local se réjouit de vous accueillir durant les heures d'ouverture :

lun : 7h30-12h30 / 15h-18h

mar : 7h30-12h30 / 15h-18h

mer : 7h30-13h30 / fermé

jeu : 7h30-12h30 / 15h-19h

ven : 7h30-12h30 / 15h-18h

sam : 8h-12h / fermé SGA



Événements et manifestations ont enfin repris!

1. Fête des Monstres:

Une matinée découpe de courge pour les enfants s'est déroulée le week-end précédant Halloween. En début de soirée la soupe à la courge était proposée aux habitants ainsi qu'une animation «Zombie» en extérieur qui a eu du succès auprès des jeunes.

2. Soirée d'accueil des nouveaux habitants :

Une soirée d'accueil a eu lieu au Château de Bossey le 26 novembre 2021 pour les nouveaux habitants. Elle a réuni plus de 70 participant.e.s. Une première partie était consacrée à la présentation de l'histoire et la vie locale de notre village. La soirée s'est terminée autour d'une verrée.

3. Majoritaires :

La Municipalité a eu le plaisir d'inviter les majoritaires de notre commune à un repas à l'auberge en date du 8 décembre 2021. Cinq jeunes ont répondu présents. Engagés dans la vie active, ils ont transmis avec enthousiasme leur parcours professionnel, leurs rêves pour le futur et leur attachement au village.

4. St-Nicolas, 5 décembre 2021 :

Le St-Nicolas est venu nous rendre visite le 5 décembre

2021. Petits et grands étaient nombreux au rendez-vous.

5. Verrée du sapin, 12 janvier 2022 :

La famille Bourguignon a accueilli les habitants de Bogis-Bossey qui ont pu se régaler de la fameuse soupe aux pois et saucisson préparés par Lucette Bourguignon. Même sans brûlé de sapins, l'occasion est toujours bonne de se retrouver pour marquer la nouvelle année dans un cadre convivial.

6. Vente de pâtisserie à la déchetterie:

organisée par Travis Bradwell un jeune Chavannus en faveur de l'Ukraine. Ces jeunes ont tout organisé et patissé eux-mêmes. Les habitants ont été très généreux et ils vous en sont très reconnaissants!

La totalité de la somme récoltée est reversée à la chaîne du bonheur en faveur des réfugiés ukrainiens.

7. Grillade familiale du 7 mai :

cette journée grillade organisée par les AJités a réuni les habitants de Bogis-Bossey et Chavannes-de-Bogis dans une ambiance conviviale afin de célébrer les beaux jours et se retrouver enfin pour faire santé après ces deux derniers printemps sans manifestation.



Nidification et oiseaux blessés: les bons réflexes

C'est le printemps, les oiseaux reviennent, font leur nids et parfois s'installent dans votre jardin, balcon ou avant toit. Et voilà que les oisillons cassent leur coquille, grandissent et font leur premier envol.

Si vous rencontrez des nids dans votre propriété, même si cela peut-être source de dérangement, il ne faut surtout pas les détruire. Dès le moment que des oiseaux font leur nid, il n'est plus possible de les déloger. Profitez, au contraire, de cette situation pour observer le développement d'une nichée !

D'autres part, voici quelques conseils si vous rencontrez un oiseau blessé :



Phase d'observation :

Toujours observer avant d'agir !

1) Est-ce qu'il s'agit d'un oiseau blessé ?

2) Est-ce un oisillon sans plume/juvénile ou un adulte ?

Sortie nature

Une cinquantaine de personnes de la commune a participé à la sortie nature organisée en collaboration avec ProNatura Vaud. Rythmée par les passionnantes explications de Florian Meier, ancien intendant du

3) Dans le premier cas, voir si un parent est à ses côtés ? (Les merles et jeunes corvidés sont souvent au sol, ceci peut être normal.)

Après cette phase d'observation:

5) Pour les points 1 et 2 si la réponse est positive, emmenez directement l'oiseau au centre de soins.

6) Dans tous les cas, n'hésitez pas à contacter le Centre ornithologique le plus proche pour trouver conseils et solutions.

7) S'il est nécessaire de l'amener au centre de soins, le prendre avec les mains et le mettre dans un carton au chaud pour le transporter.

8) NE PAS le nourrir ni lui donner à boire. SGA

Renseignements:

Centre de soins La Vaux-Lierre
Ch. de la Vaux 17 - 1163 Etoy
tél. 021 808 74 95
www.vaux-lierre.ch

Magali Baeriswyl, habitante du village collaborant pour le centre de soins (peut se déplacer à domicile en cas de besoin):
tél. 078 859 41 44
ou magbaeris@hotmail.com

Bois-de-Chênes, et l'équipe de ProNatura, la balade a permis de (re)découvrir les trésors de la faune et la flore autour de Bogis-Bossey et l'importance des espèces indigènes pour la biodiversité. Un apéritif a clôturé la promenade. CZL



Moustique tigre

Le moustique tigre est arrivé en Suisse au Tessin en 2003 et en Suisse Romande en 2019.

En 2021, il a été découvert dans les communes de Nyon, Cully et Prilly mais il n'est pas encore possible d'affirmer qu'il y est installé. Des traitements biologiques ont été effectués à Nyon et Cully.



Pour l'année 2022, il est prévu de poursuivre la surveillance par pièges pondoires de mai à septembre (déjà existante depuis 2019 dans les cantons Romands) dans les communes de Nyon, Cully, Prilly, Aigle, Bex et Yverdon et mettre en place des traitements dans les communes de Nyon, Cully et Prilly. En cas de nouvelles découvertes dans de nouvelles communes, ces dernières seront tenues informées et devront mettre à disposition des responsables qui seront rapidement formés par le canton pour assurer le monitoring et les traitements.

Nous vous rappelons que le site internet www.moustiques-suisse.ch est à disposition de la population pour s'informer sur le moustique tigre et signaler sa présence.

Des informations sur le moustique tigre sont également disponibles sur la page cantonale www.vd.ch/moustique-tigre.

Départ. cantonal de la santé

Mariage

Melanie & Álvaro Cardoso
le 01.08.2021

Elnaz & Inan Perisan
le 29.09.2021

Rosaria & Fabrizio Faro
le 11.02.2022

En Bref !

Epicerie

Naissances

Charlotte Lin
née le 29.10.2021

Aliyah Capiluppi
née le 03.12.2021

Olivia Cariño Martagón
née le 29.12.2021

Zoé Wyss
née le 21.01.2022

Décès

Gerardo Langone
le 12.01.2022

Christine Page
le 27.03.2022

Agenda

11 juin
Journée sportive
Aire de jeux

1er août
Fête nationale
à Chavannes-de-Bosgis

26-27 août
Fête du village
Place du village

3 septembre et 8 octobre
Marchés de Bogis-Bossey
Ferme l'Eccossiau di 10h-14h